



ADRESSES UTILES POUR LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

VOUS ÊTES MINEUR ISOLÉ ÉTRANGER OU MINEUR NON ACCOMPAGNÉ (MNA) SI :

→ vous avez
moins de
18 ans

→ Vous êtes considéré « en danger » et
pouvez bénéficier d'une protection et d'une
prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance
(ASE) si vous êtes reconnu mineur.

→ vous êtes sans
vos parents ou sans
représentants légaux
adultes en France

Dans ce flyer, vous retrouverez les procédures qui vous attendent, vos droits
et les structures vers lesquelles vous pouvez trouver de l'aide.

OCTOBRE / NOVEMBRE 2025

FR

ATTENTION! Les 1er et 11 novembre sont des jours
fériés. Beaucoup de lieux sont fermés.

PROCÉDURES

L'isolement n'est pas forcément le fait de ne connaître personne en France. C'est le fait de ne pas être accompagné par un représentant légal. Une personne de la famille n'est pas forcément représentant légal, il faut généralement faire une procédure de délégation de l'autorité familiale ou de tutelle.

→ Vous serez mis à l'abri (hébergé) jusqu'au résultat de l'évaluation.

Pour être informé, orienté, avoir une carte pour le restaurant social, avoir des cours de français, vous pouvez aller à la PASS Mineurs du Secours Populaire (voir page 4).

1. Vos droits en France

→ **La France a l'obligation de prendre en charge les mineurs isolés qui sont sur son territoire.**

C'est l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), gérée par la Métropole de Lyon qui est chargée d'héberger et d'accompagner les mineurs isolés en France.

→ Avant de vous prendre en charge, l'ASE vous fait passer une « évaluation de la minorité et de l'isolement », c'est-à-dire vous interroger pour savoir si vous êtes vraiment mineur et isolé. Cette évaluation est obligatoire pour être pris en charge par la protection de l'enfance.

→ Une fois reconnu mineur et isolé, vous ne pourrez plus être expulsé et vous n'aurez pas besoin de titre de séjour avant vos 18 ans. Vous serez hébergé et accompagné vers l'autonomie (travail socio-éducatif, scolarisation ou formation, suivi juridique et administratif...) jusqu'à vos 18 ans.

2. Vous arrivez à Lyon

Pour faire reconnaître votre minorité, il faut aller au «Centre de Mise à l'Abri et d'évaluation» (CMAE) qui vous donnera un rendez-vous pour faire une "évaluation" de votre minorité.

FORUM RÉFUGIÉS, CMAE

🕒 Du lundi au vendredi, 8h-19h

☎ 04 37 40 08 55.

🏠 20 rue Neyret 69001, Lyon

📍 M A Hôtel de ville et S 06 Neyret

Ou M C Croix Paquet et S 42 Neyret

Le CMAE vous demandera sûrement d'aller à la Préfecture pour enregistrer vos empreintes et vérifier si vous avez déjà fait une évaluation dans un autre département.

3. Entretien d'évaluation

Pendant l'entretien avec Forum Réfugiés, on vous posera des questions sur votre identité, votre famille, votre vie dans votre pays (conditions de vie, scolarité), les raisons de votre départ et votre parcours jusqu'en France, vos conditions de vie depuis que vous êtes arrivé et votre projet en France.

→ Vous avez le **droit à un interprète** qui parle votre langue pendant l'entretien d'évaluation.

→ Tout document (même en photo) montré au CMAE sera enregistré et pourra être utilisé pendant un éventuel recours devant le juge pour enfants.

→ Vous n'êtes pas obligé de montrer de documents pour être reconnu mineur, mais ça peut vous aider à prouver votre minorité. Si vous avez besoin d'aide pour reconstituer votre état civil vous pouvez aller à une permanence du collectif AMIE (voir page 3).

4. Résultat de l'évaluation

Forum Réfugiés est chargé de faire un rapport à la MEOMIE (Aide sociale à l'enfance de la métropole de Lyon). À la fin, c'est la MEOMIE qui reconnaît votre minorité ou non. Allez régulièrement à Forum Réfugiés rue Neyret pour connaître la réponse de votre évaluation. Il y a deux possibilités :

→ **Soit vous êtes reconnu mineur isolé** et vous serez pris en charge : vous serez hébergé (en foyer ou en appartement, plus rarement dans une famille d'accueil), accompagné par un éducateur, vous pourrez apprendre le français et aller à l'école ou suivre une formation professionnelle pour apprendre un métier.

→ **Soit la MEOMIE refuse** de reconnaître votre minorité et/ou votre isolement.

5. Recours devant le juge pour enfants

Si on refuse de vous reconnaître mineur, cela doit être expliqué sur un document indiquant les raisons du refus. Il est important de le conserver pour la suite des démarches. **Vous avez le droit de contester la décision devant un juge pour enfant.** Pour vous aider, vous pouvez rencontrer une association.

COLLECTIF AMIE

Conseils et accompagnement juridique et scolaire. **Pour les mineurs isolés uniquement.**
🕒 Pour une première inscription: vendredi 9h-12h, sans rendez-vous
🕒 Pour les jeunes déjà suivis: mercredi 9h-12h, sans rendez-vous
🏠 Salle de la Marmite, 7 rue Diderot, 69001
📍 **M A** Hôtel de Ville

BARREAU DE LYON

Consultations gratuites par des avocats. **Pour les mineurs isolés uniquement.**
🕒 mercredi 10h-12h sans rendez-vous
🏠 Maison des avocats, 176 rue de Créqui 69003 **M B** Place Guichard
✉ contact@barreaulyon.com

Le juge vous donnera un rendez-vous pour vous entendre, et peut aussi demander la vérification de vos papiers et des examens médicaux avec votre accord. **Après avoir examiné votre dossier, le juge peut vous reconnaître mineur et isolé, ou confirmer le refus de la MEOMIE.** En attendant la réponse du juge (environ 3 mois), vous ne serez pas accompagné par Forum Réfugiés ni hébergé.

6. Demander l'asile

Si vous avez fui votre pays car vous avez eu peur pour votre vie, avez été victime de persécutions, et que vous avez peur d'y retourner, vous pouvez demander l'asile en plus de la procédure de reconnaissance de votre minorité. Avant de demander l'asile, nous vous recommandons de vous faire conseiller par votre éducateur ou par une association (retrouvez des adresses d'aide juridique gratuite sur le guide Watizat : www.watizat.org).

Votre éducateur ou votre référent à la MEOMIE peuvent vous aider à prendre un rendez-vous à la Préfecture. Le jour de votre rendez-vous, il faudra être accompagné d'un adulte responsable (un "Administrateur ad hoc"). La préfecture va prendre vos empreintes et des informations sur votre identité. La désignation de l'administrateur peut prendre du temps. Ensuite, vous pourrez demander l'asile à Forum Réfugiés.0

En tant que mineur, vous ne pouvez pas avoir l'allocation pour demandeur d'asile (ADA).

7. Titre de séjour

Vous n'avez pas besoin de titre de séjour si vous êtes reconnu mineur, il vous en faudra un quand vous serez majeur. Les titres de séjour, ce sont d'autres moyens que l'asile pour rester en France. Il existe plusieurs types de titres de séjour qui correspondent à des situations différentes. La demande de titre de séjour est une procédure compliquée et qui comporte des risques. C'est très important de demander conseil à des juristes avant de commencer une procédure de demande de titre de séjour. Rendez-vous dans une permanence d'aide juridique pour discuter de votre situation personnelle et rédiger votre dossier.

COLLECTIF JEUNES RESF 69 (JEUNES MAJEURS)

Pour les jeunes étrangers, de 18 à 25 ans. Permanence d'accueil pour des problèmes avec la demande de titre de séjour (autorisation de travail, recours QOTF, renouvellement de titre).
🕒 1er et 3e mercredis du mois
Sur rendez-vous:
☎ 07 49 19 63 84
✉ resfjeunes69@gmail.com
🏠 Salle de la Marmite, 7 rue Diderot
M A Hôtel de Ville **M C** Croix Paquet
🌐 <https://www.resf-jeunes69.fr>

Si vous avez des membres de votre famille dans un autre pays de l'Union Européenne, vous pouvez demander à les rejoindre.

ADRESSES UTILES

INFORMATION ET ORIENTATION

PASS MINEURS SECOURS POPULAIRE

Accueil, écoute, petits déjeuners, cours de français, orientation pour l'accès aux droits pour tous les mineurs (accueil inconditionnel).

Se présenter à l'accueil :

🕒 Petit-déjeuner: lundi au dimanche, 8h30-11h

🕒 Accueil administratif: lundi au vendredi, 8h30-12h

☎ 04 72 77 87 77

🏠 58 rue Victor Lagrange **M B** Jean Macé.

MANGER

Rendez-vous au Secours Populaire rue Victor Lagrange pour avoir une carte d'accès aux restaurants sociaux :

→ **Resto social Place Guichard:**

Accès sur orientation du Secours Populaire

🕒 Lundi au vendredi 12h-14h

🏠 27 rue Verlet Hanus 69003

M B Place Guichard

→ **Resto social Charpennes:**

Réservé aux personnes avec une carte d'accès

🕒 Tous les jours 11h40-13h15 / 18h45-20h

🏠 131 Av. Thiers, 69006

M A M B Charpennes

T 1 T 4 Collège Bellecombe

BOOTH TRUCK - ARMÉE DU SALUT

🕒 lundi au vendredi, 18h30-19h30

🏠 Place Bahadourian 69003

M B Place Guichard / **M D** Guillotière

Fermé le 3 octobre

CAMION DU COEUR

Possible de manger sur place, jeux pour enfants, cours de français à 20h30.

🕒 lundi au vendredi 19h30-21h30

🏠 Parking Raphaël Barros, **M A** Flachet

S'HABILLER

Pour les vêtements, vous pouvez demander au Secours Populaire rue Victor Lagrange ou à votre éducateur.

BUS DU PARTAGE

🕒 mercredi 10h -12h/14h30 -16h30

🏠 Place Jean Macé 69007 Lyon

M B T 2 Jean Macé ☎ 07 68 11 46 68



SE LAVER



BAINS-DOUCHES DELESSERT

Douches : 🕒 Lundi au vendredi : 7h30-17h30
Venez avec serviette, savon, shampoing (vous pouvez en demander sur place en cas d'oubli).

Laverie et coiffeur : prendre rendez-vous sur place

🕒 lundi : 8h-12h

☎ 07 64 58 28 43

🏠 13 rue Benjamin Delessert

M B Stade de Gerland



ACTIVITÉS

Si vous êtes reconnu mineur, vous pouvez demander à votre éducateur de vous orienter vers une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) pour faire des activités.

SINGA

Ateliers écriture, yoga, danse, peinture, escalade...

Informations, programmes et adresses sur :

🌐 <http://www.singalyon.fr>

✉ communautelyon@singa.fr

🏠 12 rue Gabriel Péri, **M B** Gare d'Oullins

☎ 06 09 53 77 85

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Livres, ordinateurs, accès internet, ...

16 bibliothèques, adresses et

horaires sur le site: bm-lyon.fr

→ Bibliothèque de la Part Dieu

🕒 Mardi au vendredi: 10h-19h

🕒 Samedi: 10h-18h

☎ 04 78 62 18 00

🏠 130 Bd Marius Vivier-Merle - 69003 LYON

M B / T 1 / T 3 / T 4 Part Dieu

→ Bibliothèque Jean Macé

🕒 Mardi, jeudi, vendredi: 13h-19h

🕒 Mercredi: 10h-13h / 14h-19h

🕒 Samedi: 10h-18h

🏠 2 rue Domer **M B** Jean Macé

☎ 04 78 96 48 30

KABUBU

Activités sportives gratuites
ouvertes à tous, sur inscription.

→ **Escalade**: 🕒 lundi 14h-16h

🏠 MRoc Part Dieu, 86 rue du Pensionnat

→ **Course à pied**: 🕒 mardi 19h-20h

🏠 Bar Tony's, Place Antonin Poncet, 69002

→ **Basket**: 🕒 mardi 20h45-22h

🏠 Gymnase du Groupe scolaire Frida
Kahlo, 1 Pl. Elsa Cayat, 69007

→ **Football**: 🕒 jeudi 16h30-18h

🏠 Terrain Sport dans la ville,
15 quai gare de l'eau, 69009

→ **Yoga**: 🕒 jeudi 18h-19h30

🏠 Maison de l'Hospitalité, 236 Cours Lafayette

→ **Badminton**

🕒 vendredi 18h-19h30 🕒 mardi 21h30-23h

🏠 Salle Cube de la SEPR, 46 Rue
Professeur Rochaix 69003 Lyon

→ **Danse**: 🕒 vendredi 20h-21h30

🏠 Espace sportif sportif Vaucanson,
4 rue Vaucanson, 69001 Lyon

Inscription sur le site:

🌐 <https://www.kabubu.fr/fr/lyon>

+ d'infos au ☎ 07 82 77 58 64

ou 📧 Kabubu Lyon ✉ lyon@kabubu.fr

L'ESPACE DE L'ORSPERE SAMDARRA

Activités d'expression, sports, danse,
musique... Planning des activités
disponible chaque début de mois sur

🌐 www.orspere-samdarra.com

🕒 lundi au jeudi: 14h-17h15

🕒 Accueil uniquement pour les
femmes: mercredi 10h-12h

🏠 275 rue André Philip **M B** Place Guichard



LGBTQIA+

5
Oct/Nov 2025

CENTRE LGBTI+

**Accueil, entraide, lutte contre
les discriminations, prévention,
activités culturelles et sports.**

→ Pour joindre un.e bénévole, appeler le :

☎ 08 05 03 11 81

🕒 lundi au samedi: 9h-21h

→ Permanence d'accueil:

🕒 Mardi, mercredi: 17h30-19h30

🕒 Vendredi: 14h-19h

→ **Permanence juridique:**

🕒 Mardi: 19h-21h, sur RDV. Prendre rdv sur place,
ou à ✉ juridique@centrelgbtilyon.org

🏠 19 rue des Capucins, **M A** Hôtel de ville

📘 Centre LGBTI Lyon / Insta @centrelgbtilyon

✉ accueil@centrelgbtilyon.org

🌐 centrelgbtilyon.org



SANTÉ

EN CAS D'URGENCE APPELER LE 15



Les urgences



Si vous avez un problème de santé grave et urgent, appelez le 15. Si vous ne pouvez pas appeler, rendez vous dans les urgences de n'importe quel hopital. Vous n'avez pas besoin de couverture maladie.



Attention, si vous n'avez pas de couverture maladie (AME ou CSS), il faut demander à voir un.e assistant.e social.e aux urgences, sinon vous devrez payer votre consultation (19,61€).

Si ce n'est pas urgent, il faut aller à la PASS.

HOPITAL FEMME MERE ENFANT

Pour les - de 16 ans.

🏠 59, boulevard Pinel 69500 Bron

T 6 Hôpitaux Est Pinel

HOPITAL EDOUARD HERRIOT

Pour les + de 16 ans.

🏠 5, place d'Arsonval, Lyon (PAVILLON N)

M D / T 2 Grange blanche



Consultations médicales gratuites pour les personnes sans couverture maladie.

Si vous n'avez pas de couverture maladie (CSS ou AME), ne sortez pas de l'hôpital sans avoir vu une assistante sociale.

PASS - HOPITAL EDOUARD HERRIOT

Pour les + de 16 ans. Consultation sans rendez-vous la première fois.

Se présenter tôt le matin (avant 7h30).

Ne reçoivent que 2 à 4 nouveaux patients par jour, les lundis, mercredi et vendredi.

Horaires d'accueil avec rdv :

🕒 lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45-12h30 / 14h-16h30 et jeudi 8h45-12h30

☎ 04 72 11 03 94

🏠 5, place d'Arsonval, Lyon (PAVILLON K)

🟡🟢 / 🟠🟡 Grange blanche

Fermé les 10 et 31 octobre,

10 et 11 novembre

PASS - HOPITAL FEMME MERE ENFANT

Consultations en pédiatrie (-16ans)

Prendre rendez-vous par téléphone ou par mail

🕒 Secrétariat : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h

☎ 04 72 11 81 65

✉ hfme.passpediatrique@chu-lyon.fr

🏠 59, boulevard Pinel 69500 Bron

🟠🟡 Hôpitaux Est Pinel

🟡🟢 / 🟡🟠 Hôpital mère enfant

Associations médicales

ESSIP -SOINS INFIRMIERS

Equipe mobile de soins infirmiers.

Accompagnement dans le parcours

de santé et pour l'accès aux droits en

santé. Sur prescription médicale de soins

infirmiers. Personne avec ou sans droits.

🏠 Se déplace sur les lieux de vie (logement,

squat, centre d'hébergement)

🏠 Possibilité de soins au Centre de santé du

305 rue Paul Bert 69003

Prendre rdv:

☎ 04 78 14 14 15 ou ✉ contact@essip.fr

MÉDECINS DU MONDE : LE BUS

Permanence d'écoute, prévention & santé.

🕒 Un mardi sur deux et tous

les jeudis, 19h-22h

🏠 Place Carnot 69002 🟡🟢 Perrache



Dents



URGENCES / PASS DENTAIRE

Uniquement si urgence ou infection dentaire.

Amener un justificatif d'identité si possible.

Demander à voir une assistante sociale.

🕒 lundi au vendredi 8h45-14h

samedi 8h45-11h (venir tôt)

☎ 04 72 11 03 65

🏠 5, place d'Arsonval, Lyon (PAVILLON T)

🟡🟢 / 🟠🟡 Grange blanche

→ Pour faire une demande de bilan dentaire, envoyer un mail à:

✉ heh.passdentaire@chu-lyon.fr



Santé sexuelle/Couple

PLANNING FAMILIAL 69

Informations sur la sexualité, le couple.

Consultations pour la contraception,

l'avortement, le suivi de grossesse, et les

Infections Sexuellement Transmissibles.

Interprétariat possible

🕒 lundi, mercredi, jeudi: 9h-12h / 13h-18h

🕒 mardi: 13h-18h

🕒 vendredi: 9h-12h / 13h-16h

🏠 2, rue Lakanal 69100 Villeurbanne

🟠🟡 / 🟠🟡 le Tonkin

☎ 04 78 89 50 61

→ D'autres centres font la même chose (CSES) et accompagnent sur la vie de couple et la santé sexuelle, voir la liste ici : [site web](#)

Dépistage du VIH, hépatite A/B/C, chlamydia, syphilis. Soins des Infections Sexuellement Transmissibles (dont PrEP).

Prendre rendez-vous :

→ **Par téléphone**

(beaucoup d'appels, réessayer plusieurs fois)

→ **Pour un dépistage non urgent, prendre rdv en ligne sur :**

<https://www.chu-lyon.fr/cegidd-centre-gratuit-information-depistage-diagnostic-ist>

(se connecter le vendredi matin dès 9h pour avoir un créneau la semaine suivante).

En cas de prise de risque de moins de 48h, venir en urgence sans RDV

🏠 CEGIDD HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

🕒 Sur RDV: Lundi, mardi et jeudi 8h30-19h
Mercredi et vendredi 8h30-16h

🏠 (Pavillon K) 5 place Arsonval 69003 Lyon
M D Grange Blanche 📞 04 72 11 62 06

🏠 CEGIDD HÔPITAL CROIX ROUSSE

🕒 Secrétariat tél : du lundi au jeudi
10h-12h30 et 14h-16h30, vendredi
11h-12h30 14h-16h30

🕒 Accueil sur place : Lundi 8h30-18h,
Mardi 9h-18h, mercredi 9h-17h, Jeudi
8h30-18h30 Vendredi 10h30-16h30

📞 04 26 10 94 73.

🏠 103, grande rue Croix-Rousse M C Hénon



Tuberculose / BCG / Vaccination

CDHS

Dépistage tuberculose, vaccination (BCG et vaccins obligatoires), sevrage tabagique.

CDHS de Lyon (il y en a 6 dans le Rhône) :

🕒 lundi, mardi, mercredi : 8h30 -12h30 / 13h30-17h30

🕒 jeudi 8h30-12h30 / 14h30-18h30

🕒 vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h

Prendre rendez-vous par téléphone

📞 04 72 73 12 76 ou en ligne pour la vaccination BCG 📧 : www.cdhs.fr

→ **Consultation avec un médecin pour les personnes sans droits:** 🕒 vendredi sur RDV

🏠 2, rue de Marseille M D / T 1 Guillotière

SUAL - DARJELY

Accueil des jeunes (14-26 ans) en situation d'addiction. Présence d'une interprète arabe (tous dialectes).

🕒 Tous les mercredis 14h-16h sans RDV.

🏠 Centre Hospitalier Le Vinatier - Bâtiment 502, RDC - 95, Bd Pinel 69500 BRON

Pour prendre un rdv : ✉ darjely@mas-asso.fr

📞 06 12 48 28 66



Santé mentale

DISPOSITIF DARJELY

Pour les jeunes de 14 à 26 ans.

Accompagnement et orientation personnalisés vers les soins de santé mentale. Prendre rdv par téléphone ou mail

📞 06 12 48 28 66

✉ darjely@mas-asso.fr

→ Permanence réservée aux jeunes femmes:

🕒 dernier jeudi du mois 14h-16h, avec ou sans RDV

🏠 CH Le Vinatier

T 2 T 5 T 6 Vinatier

N° d'information et d'orientation en santé mentale du Vinatier :

📞 08 05 05 05 69 (gratuit, 7j/7 de 8h à 20h)

École

En France, l'accès à l'école est un droit pour les enfants de moins de 16 ans quels que soient le statut et le type d'hébergement. L'école est gratuite et on ne peut pas en refuser l'accès. Il faut s'adresser à la mairie de son lieu d'hébergement pour s'inscrire.

Rapprochez-vous du **Secours Populaire (rue Victor Lagrange)** pour avoir des cours de mise à niveau en attendant d'aller à l'école.

Si vous êtes en recours, rapprochez-vous du **collectif AMIE** pour être scolarisé.

Si vous êtes reconnu mineur, ou que vous êtes jeune majeur, c'est la **MEOMIE** qui est chargée de votre scolarisation.

Mission locale

Suivi personnalisé et accompagnement professionnel et social des jeunes de 16 à 25 ans, reconnus mineurs ou qui ont un titre de séjour s'ils sont majeurs. Plus d'informations sur le site des missions locales : <https://www.missions-locales.org/services-pour-les-jeunes/>

Service civique

De 16 à 25 ans, si vous avez un titre de séjour, il est possible de faire un service civique (6 mois - 1 an), payé entre 580 et 690 € par mois. Plus d'informations sur le site du service civique <https://www.service-civique.gouv.fr/>

Formation / Apprentissage

YOON FRANCE

Accompagnement à la recherche d'un travail : informations, conseils, ateliers pratiques, permanences. **Ouvert à toutes les personnes de nationalité ou d'origine étrangère.**

🏠 Arche de Noé, 3 rue Félixent
 🇲🇩 Guillotière

→ **en octobre:**
 🕒 Mardi 14h-16h

→ **en novembre:**
 🕒 Lundi 14h-16h

Fermé du 18 octobre au 3 novembre

🏠 La Cantina, 172 rue Anatole France,
 Villeurbanne 🇲🇦 Flachet
 🕒 Mercredi 9h30-11h30

Fermé. Reprise le 29 octobre

☎ 07 82 45 44 06 ✉ contact@yoonfrance.com



Pour plus d'informations et d'adresses,
téléchargez le guide Watizat complet :

www.watizat.org

Vous avez une question ? Contactez-nous :

lyon@watizat.org



Watizat Lyon



watizatlyon



Watizat, chaine d'information



watizatasso

Si vous êtes une organisation, association ou collectif,
contactez nous pour commande des guides en version papier